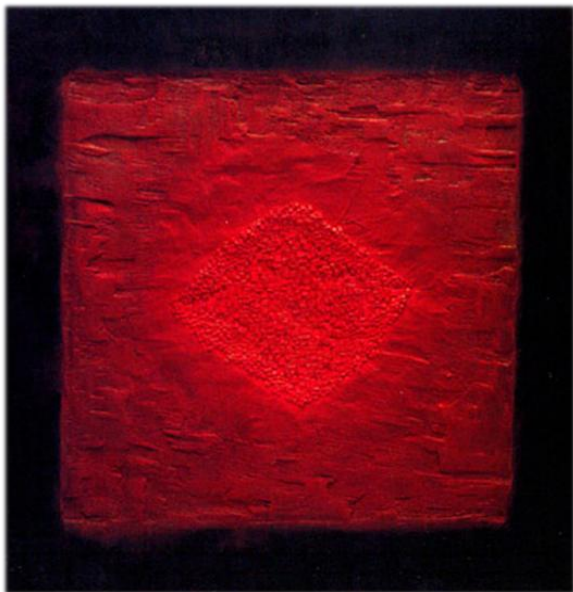


DROIT A LA VERITE & JUSTICES DE TRANSITION DANS LES PAYS DU CONE SUD



Arthur Pica #86, 1962 Droit à la libre utilisation de l'image transférée par le Pinacoteca do Estado de São Paulo et l'auteur

01 ET 02 DÉCEMBRE

FACULTÉ DE DROIT DE L'USP

Largo de São Francisco • Auditorio, 1er étage

Organisation :

Institut de Relations Internationales de l'Université de São Paulo (IRI), Brésil
PRISME (UMR 7012) CNRS-Université de Strasbourg, France
Ministère de la Justice du Brésil – Commission d'Amnistie
Centre d'études légales et sociales (CELS), Argentine

Responsabilité scientifique :

Deisy de Freitas Lima Ventura, Professeur à l'Institut de Relations Internationales (IRI) de l'Université de São Paulo
Kathia Martin-Chenut, Chercheur au CNRS (UMR PRISME-SDRE – Université de Strasbourg) et membre de l'équipe internormativités dans l'espace pénal au Collège de France

Soutien :

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes Consulat de France à São Paulo
Groupe d'études sur l'internationalisation du droit et justice de transition (IDEJUST)
Faculté de droit de l'Université de São Paulo

1er décembre 2011

8h30-9h30 **OUVERTURE**

- ▶ **Antonio Magalhães Gomes Filho**, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo
- ▶ **Sylvain Itté**, Consul Général de France
- ▶ **Paulo Abrão**, Secrétaire d'Etat à la Justice et Président de la Commission d'Amnistie du Ministère de la Justice du Brésil
- ▶ **Maria Hermínia Tavares de Almeida**, Directrice de l'IRI- USP

9h30 – 10h00 **PRÉSENTATION DU PROJET**

La contribution de l'Amérique latine à la construction d'un droit global

- ▶ **Deisy Ventura**, Professeur à l'Institut de relations internationales de l'Université de São Paulo
- ▶ **Kathia Martin-Chenut**, Chercheur au CNRS (UMR PRISME-SDRE-Université de Strasbourg) et membre de l'équipe internormativités dans l'espace pénal au Collège de France

PREMIERE PARTIE – Evolution du droit international et régimes autoritaires latino-américains

10h00-13h30 **TABLE-RONDE N° 1**

Emergence du droit à la vérité, lutte contre l'impunité des graves violations des droits de l'homme, effectivité des réparations

Présidence : André Ramos de Carvalho, professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université de São Paulo

Interrogations :

- ▶ Quel chemin a été parcouru ? Quelles ont été les évolutions?
- ▶ Les régimes autoritaires sud-américains et les exactions commises dans la région ont-ils contribué à l'évolution du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international pénal ? Y-a-t'il eu un particularisme sud-américain ?
- ▶ Quel a été l'impact du droit international dans les pays du Cône sud ?

▶ **Les experts français au sein de l'ONU et les régimes autoritaires latino-américains**

Louis Joinet, ancien Président de la Sous-Commission des droits de l'homme des Nations Unies, ancien président-rapporteur du Groupe de travail sur la détention arbitraire, ancien rapporteur spécial sur la question de l'impunité

et

Emmanuel Decaux, Professeur de l'Université de Paris II, Vice-président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Président du Comité contre les disparitions forcées
(Transmission du débat enregistré en France)

▶ **“Non à l'impunité, Oui à la justice” après deux décennies**

Paul Bouchet, Conseiller d'Etat honoraire, ancien Président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et ancien membre du Comité de réflexion sur la création d'une juridiction pénale internationale

et

Dalmo de Abreu Dallari, Professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo, ancien membre de Commission internationale de juristes

Pause café

▶ **La contribution de la justice pénale internationale**

Tarciso Dal Maso, Consultant législatif du Sénat fédéral, doctorant à l'Université de Paris X, a participé aux travaux d'adoption du Traité de Rome qui crée la Cour pénale internationale et à la conférence de réforme de Kampala

▶ **Droit à la vérité et justice de transition : la contribution du système interaméricain de protection des droits de l'homme**

Kathia Martin-Chenut, Chercheur au CNRS (UMR PRISME-SDRE-Université de Strasbourg) et membre de l'équipe internormativités dans l'espace pénal au Collège de France

► **Drout à la vérité et justice de transition : la contribution du Mercosul**

Giles Gomes, Coordinateur de la Commission spéciale sur les morts et disparus politiques du Secrétariat des droits humains de la Présidence de la République du Brésil

Discutant :

Flávia Piovesan, professeur de droit constitutionnel de l'Université Catholique de São Paulo

15h00-18h TABLE RONDE N° 2

Analyse comparative et transdisciplinaire des différents régimes autoritaires et des transitions nationales

Présidence : Pedro Dallari, Professeur de droit international à l'Université de São Paulo

Interrogations :

- En quelle mesure les différences entre régimes autoritaires impliqueraient différentes expériences de transition?
- En quelle mesure les différences géopolitiques et économiques favorisent l'ouverture, ou au contraire, un certain hermétisme aux évolutions du droit international en matière de lutte contre l'impunité et réparations des graves violations des droits de l'homme ?

- **Cath Collins**, Professeur de sciences politiques à l'Université Diego Portales, Chili
- **Glenda Mezzaroba**, Chercheur à l'Université de Campinas (UNICAMP), Expert auprès du Groupe de travail qui a élaboré le projet de loi sur la Commission vérité brésilienne
- **Vladimir Safatle**, Professeur de philosophie à l'Université de São Paulo

Discutants :

Ana Lucia Pastore Schritzmeyer, Professeur d'anthropologie juridique à l'Université de São Paulo

Marcelo Torelly, Commission d'Anistie du Ministère de la Justice du Brésil

2 décembre 2011

Seconde Partie – Expériences nationales de transition face aux exigences du droit international

9h30-13h TABLE RONDE N° 3

Expériences extra-juridictionnelles

Présidence : Salem Nasser, Professeur de droit international à l'École de Droit de la Fondation Getúlio Vargas de São Paulo

Interrogations :

- Quelle typologie ? Commissions d'indemnisation, commissions vérité et réconciliation, tribunaux des peuples, etc ?
- Les expériences extra-juridictionnelles ont-elles précédé, ont-elles été parallèles ou ont-elles été successives aux expériences juridictionnelles ? Pourquoi ? A quels obstacles ont-elles été confrontées ?
- Quel rôle ont-elles joué dans l'éclatement de la vérité ou encore dans la réparation des violations des droits de l'homme ?

- **Álvaro Rico**, Directeur de la "Investigación histórica Detenidos Desaparecidos" de la Présidence de la République de l'Uruguay, Professeur à l'Université de la République
- **Paulo Abrão**, Président de la Commission d'Amnistie du Ministère de la Justice brésilien, Professeur à l'Université Catholique de Brasília
- **Mario Malenio Medina Salinas**, Président de la Commission Vérité du Paraguay
- **Ludmila da Silva Catela**, Chercheur du CONICET et du Musé d'Anthropologie, Professeur à l'Université de Córdoba, Argentine

Discutant :

Guilherme de Almeida, Professeur du département de philosophie et de théorie du droit à l'Université de São Paulo

14h30-18h TABLE RONDE N° 4

Expériences juridictionnelles

Présidence : Alberto do Amaral, Professeur de droit international à l'Université de São Paulo

Interrogations :

- Quelle typologie ? Actions civiles, pénales, administratives ?
- Quel rôle ont joué les expériences extra-juridictionnelles dans la mise en oeuvre effective des actions en justice ?
- Quelle a été l'influence du droit international ?
- Quelle a été l'influence du droit comparé (notamment du droit latino-américain) dans l'évolution de ce contentieux ?

- **Daiana Fusca**, Centro d'Etudes Légales et Sociales (CELS) de Buenos Aires
- **Marlon Weichert**, Membre du Ministère public fédéral à l'Etat de São Paulo
- **Roberto Garretón**, Membre du conseil de l'Institut national des droits de l'homme du Chili, membre du groupe de travail des Nations Unies sur les détentions arbitraires
- **Juan Errandonea**, Avocat auprès de la Cour Suprême de Montevideo en charge d'affaires de graves violations des droits de l'homme, y compris l'affaire *Sabalsagaray*

Discutants :

Marcos Alexandre Coelho Zilli, Professeur de procédure pénale à l'Université de São Paulo

Jânia Saldanha, Professeur de procédure civile à l'Université Fédérale de Santa Maria (UFMS) et à l'Université UNISINOS

18h CLÔTURE

Présidence : Celso Lafer, Professeur de philosophie et théorie du droit à l'Université de São Paulo, Président de la FAPESP

- **MIREILLE DELMAS-MARTY**, Professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut